



Cultures Légumières n° 4 - 12/04/2007 (3 pages)

Toutes cultures

- Surveiller les ravageurs (pucerons, altises et limaces) dans les abris

Carottes

- Début du vol de la mouche

Asperge

Info réglementaire

Avertissements Agricoles
Cultures Légumières

Cultures sous abris

Pucerons

Ces ravageurs ont progressé depuis le précédent bulletin. Des colonies sont présentes sur salades, épinards, courgettes, choux dans les quatre départements de la région : 28, 37, 41 et 45. Les auxiliaires sont peu présents. Seuls des champignons entomophages parasitent quelques individus. Dans les parcelles surveillées, les pucerons n'ont pas été observés dans les cultures bâchées.

Observer vos cultures, n'intervenir que si des aptères sont présents sur plus de 10 % des plantes. Respecter les délais d'emploi avant récolte mentionnés sur l'étiquette des insecticides.

Altises

Comme prévu, les altises ont repris leur activité suite aux températures élevées. Les premières morsures ont été observées sur navets et choux chinois dans le 28 (Jouy), le 37 (La Ville aux Dames) et le 41 (Chitenay). Les dégâts sont encore peu importants.

Maintenir la surveillance et bâcher les cultures sensibles comme les crucifères ou les betteraves potagères.

Limaces

Les conditions ne sont plus favorables aux limaces ou escargots. Cependant les abris et les aspersions permettent à ces ravageurs de se maintenir et de rencontrer des conditions favorables. Dans certaines exploitations, des morsures ont progressé depuis le précédent bulletin.

La lutte contre ces ravageurs ne peut pas uniquement se limiter à l'application de granulés anti-limaces. Des mesures agronomiques doivent être mises en oeuvre en premier lieu afin de réduire les populations avant les plantations. Elles consistent à éliminer rapidement les résidus de culture, à maintenir la parcelle propre sans adventices, à travailler le sol de façon à éliminer les mottes ou cailloux et les indivisus ou les pontes présentes dans le sol. Un anti-limaces peut ensuite être appliqué dans les parcelles à risque sur les sols préparés avant la pose du paillage et la plantation. Respecter les doses prescrites. Proscrire les épandages sur les paillages qui sont moins efficaces et qui risquent de contaminer la culture. Appliquer des anti-limaces en bordure de parcelle afin de réduire les risques de recolonisation des abris.



D.R.A.F. CENTRE
Service Régional de la
Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg
45404 Fleury les Aubrais
Tél. 02.38.22.11.11
Fax 02.38.84.19.79
srpv-centre@terre-net.fr

Imprimé à la Station
d'Avertissements agrico-
les de la Région CENTRE
Le Directeur-Gérant :
V. MORARD
Publication périodique
C.P.P.A.P. n° 01701 AD
ISSN n° 0757-4029

Salades

Mildiou

Ce champignon est présent dans plusieurs exploitations. Il est actuellement en latence dans les feuilles car les conditions climatiques ne sont pas favorables à sa sporulation. Le champignon est bloqué sur les feuilles de la base. On constate dans les abris des différences de sensibilité variétale importantes (variétés de feuilles de chêne plus sensibles).



Déclencher l'aspersion après 12h00 afin de perturber le cycle du mildiou. En effet, la contamination et la sporulation ont lieu en présence d'eau libre durant la nuit et en début de matinée. Aérer au maximum les abris.

Pourriture du collet

Ces maladies sont présentes surtout dans les exploitations conventionnelles. Les densités de plantation élevées et le manque d'aération des abris favorisent ces champignons qui sont présents dans le sol et qui trouvent entre les plantes une humidité saturante et idéale pour leur développement. Dans les cultures proches de la récolte, les mortalités de plantes vont être ou sont déjà très importantes.

Aérer les abris.

Oignon

Mildiou

Sur oignon d'automne, du mildiou a été observé dans le Loiret (St Benoît) et dans l'Indre-et-Loire (Vernou). Ces sporulations correspondent à de vieilles contaminations qui ont lieu durant l'automne et l'hiver. Le modèle MILONI signale des sorties de taches régulières depuis le 2/04 dans de nombreux secteurs. Ces sorties vont avoir lieu jusqu'au 18/04 environ. La 2ème génération a été atteinte pour les postes de Férolles, Fleury, Sigloy, Pithiviers.

Protéger vos oignons d'automne, oignons bulbilles et échalotes. En présence de mildiou, faites deux fongicides à cadence rapprochée.

Radis

Midliou

Sous bâche, du mildiou a été observé sur feuille et sur racines dans le Loiret (Guilly), l'Indre-et-Loire (St Genouph) et l'Eure-et-Loire (Jouy). Ce champignon se conserve dans les semences et se propage à la faveur des rosées.

Utiliser des semences traitées et aérer les cultures aux heures chaudes de la journée.

Mouche

La mouche du chou a été piégée dans le secteur de Férolles et de St Benoît dans le Loiret. D'après le modèle Swat, en cours de validation, ces mouches correspondent toujours à la fin du vol qui a été signalé fin février.

Maintenir le bâchage des cultures sensibles comme le radis et le navet.

Carottes

Mouche

Le vol de la mouche de la carotte a commencé en Indre-et-Loire (St Genouph). Les pièges mis en place dans le Loiret (St Benoît, Tigy) ne signale pas son activité. Toutefois, les conditions climatiques sont favorables à ce ravageur. Le modèle Swat, en cours de validation, signale bien le début du vol qui aurait commencé début avril pour le poste de Parçay, Cheillé (37) et même Sigloy (45).

Maintenir le bâchage des cultures. La protection peut débuter dans l'Indre-et-Loire dans les cultures à plus de 30 jours de la récolte. Le birlane CE 40 n'est utilisable que jusqu'au 31/12/2007. Le Karaté xpress et Zeon sont autorisés sur cet usage ; seules 4 applications peuvent être réalisées sur la culture. Le délai d'emploi avant récolte de ces deux insecticides est de 14 jours.

Poireau

Phytomyza

Cette mouche vole encore dans notre région : elle est présente dans des exploitations biologiques de l'Eure-et-Loir (Jouy) et du Loiret (secteur de Tigy - Jargeau). Ce sont les piqûres nutritionnelles visibles sur les feuilles des liliacées (poireau, échalote, oignon, ciboule) qui permettent actuellement de signaler sa présence.

Bâcher votre pépinière de poireau.



Pois

Sitone, thrips

Dans les parcelles de pois de conserve suivies dans l'Eure-et-Loir (secteur d'Orgères en Beauce), ces ravageurs ainsi que leurs dégâts n'ont pas été repérés. Cependant sur pois protéagineux, l'activité des thrips est signalée faible alors que celle des sitones est en augmentation.

Intervenir sur sitones s'il y a une dizaine de morsures sur le 2ème étage foliaire.

Asperge

Mouche des semis

Ces ravageurs sont encore présents dans tous les secteurs et peuvent provoquer des dégâts.

Info réglementaire sur le désherbage

Retrait de produits :

- **DARVOR** (2,4d sel d'amine). Délai d'utilisation : 30/04/2007.
- **FUSILADE M** (fluazifop-p-butyl). **Délai d'utilisation : 31/02/2007.**
- **HEDONAL 100L** (2,4d sel de diméthylamine). **Délai d'utilisation : 31/12/2007.**
- **LINURAL 50** (linuron 50 %). **Délai d'utilisation : 31/12/2007.**
- **ORMONEB 400** (2,4d sel de diméthylamine). **Délai d'utilisation : 30/06/2007.**
- **ORMONEB 600** (2,4d sel de diméthylamine). **Délai d'utilisation : 30/06/2007.**